



LETTRE D'INFO N°1 - OCTOBRE 2018

WWW.cable-a-televall.fr



**VALÉRIE
PÉCRASSE**

Présidente de la Région
Île-de-France et
d'Île-de-France Mobilités

Édito

Le 11 juillet, une nouvelle étape a été franchie dans l'avancée du projet Câble A-Téléval, premier téléphérique urbain en Île-de-France.

L'approbation à l'unanimité du schéma de principe par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités témoigne du soutien dont bénéficie ce projet innovant !

Ce schéma de principe présente l'ensemble des études techniques nécessaires à la réalisation du projet, en tenant compte des points que vous avez soulevés légitimement lors de la concertation qui s'est tenue en 2016. Nous pouvons à présent poursuivre l'avancée du projet avec l'enquête publique, dernière étape réglementaire avant le début des travaux.

Le Câble A-Téléval s'inscrit pleinement dans la dynamique d'innovation et des nouvelles mobilités que j'ai souhaité impulser pour la Région. Écologique, accessible à tous et respectueux de l'environnement, il permet de franchir les coupures urbaines afin d'offrir aux Franciliens de nouvelles solutions de transport dans des secteurs jusqu'à présent difficiles à desservir.

Câble

A

NOUVELLE LIGNE - TÉLÉVAL

Créteil > Villeneuve-Saint-Georges



Le Câble A-Téléval poursuit sa route, *Bientôt l'enquête publique !*

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
la réunion publique du
16 octobre à Limeil-Brévannes !



La station Emile Zola (Limeil-Brévannes)

Cette lettre d'information vous présente les évolutions du projet depuis la première phase de concertation préalable. Vous y découvrirez le contenu du schéma de principe approuvé par Île-de-France Mobilités, et les prochaines étapes du projet : en 2019, direction l'enquête publique !

Un projet inscrit dans son territoire

Depuis ses débuts, le projet du Câble A-Téléval s'est inscrit dans différents temps d'information et d'échanges conviant les personnes liées au territoire. L'objectif ? Construire un projet à même de répondre aux enjeux du territoire en matière de mobilité.

LES DÉBUTS DU PROJET

Dès 2013, le département du Val-de-Marne a organisé une première consultation. À l'automne 2016, après une première phase d'étude portant sur la faisabilité du projet et des différents scénarios envisagés, un deuxième moment d'échanges entre les porteurs de projet et les habitants a été organisé par Île-de-France Mobilités.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION DE 2016

Ce temps de concertation sur le projet s'est achevé avec l'approbation du bilan de la concertation - document qui en synthétise les échanges et les enseignements. À l'issue de cette phase, Île-de-France Mobilités a poursuivi les études sur l'ensemble du tracé. Les résultats ont permis d'élaborer

le schéma de principe - document soumis aux habitants lors de l'enquête d'utilité publique.

UN NOUVEAU TEMPS D'INFORMATION

Cette nouvelle phase a débuté au milieu de l'année 2018 et se déroulera jusqu'à la fin de l'année. Elle permet aux porteurs de projet de présenter à toutes les parties prenantes l'avancée des études menées depuis la fin de la concertation préalable, ainsi que les variantes d'implantation des stations sélectionnées.

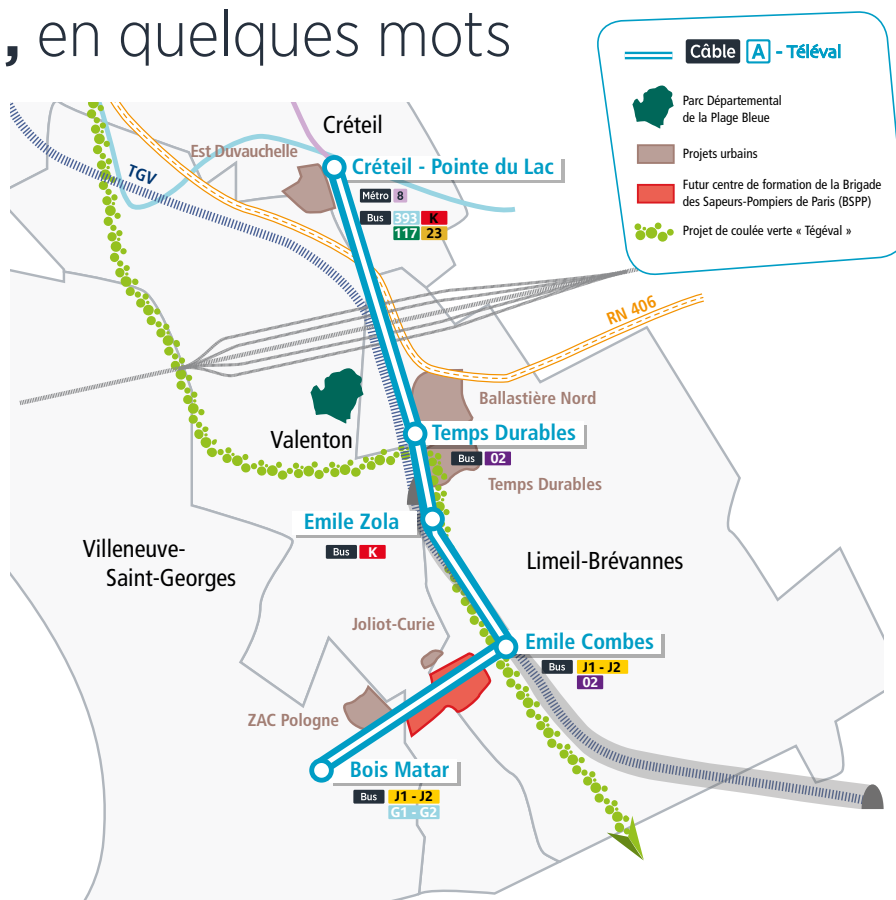
Prochaine étape : l'enquête d'utilité publique !

Le Câble A-Téléval, en quelques mots

Premier téléphérique d'Île-de-France, le Câble A-Téléval reliera les villes de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges en passant par Limeil-Brevannes et Valenton. Innovant, rapide et efficace, il offre une solution alternative aux moyens de transports en commun traditionnels, dans un territoire dont les axes de circulation sont saturés.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

- **Connecter le territoire** à ses grands équipements,
- **Relier les quartiers** densément peuplés (Bois Matar, Temps Durables, etc.) à l'ensemble du réseau de transport du territoire,
- Créer un transport en commun **attractif et innovant**, adapté aux enjeux du territoire,
- Offrir une solution de transport permettant de **franchir les nombreuses coupures urbaines** du territoire.



Coût estimé du projet

132
MILLIONS €



17 MIN. DE
ENVIRON TRAJET
entre Pointe du Lac
et Bois Matar



5 STATIONS
toutes accessibles
aux personnes à
mobilité réduite
et aux vélos



Moins de
30 SECONDES
entre 2 cabines



4,5 KM
de parcours

Le schéma de principe

Lorsque le projet a été présenté à l'occasion de la concertation préalable, plusieurs scénarios d'implantation des stations étaient envisagés. L'un des principaux enjeux de cette concertation était de recueillir l'avis des habitants sur l'implantation des stations Temps Durables, Émile Zola et Pointe du Lac. Les études menées par Île-de-France Mobilités ont permis d'évaluer l'efficacité de l'ensemble des variantes.

LE TRACÉ

Afin de garantir une meilleure accessibilité et une insertion paysagère harmonieuse, les quais de la station Temps Durables seront installés en rez-de-chaussée. La station Émile Zola sera située à proximité de la rue Gabriel Péri. Ce choix d'implantation permet d'assurer une bonne desserte des différents quartiers et permet une correspondance avec la ligne K.

POINTE DU LAC : LA VARIANTE N°2, ALTERNATIVE LA PLUS EFFICACE

À Créteil, pour la station Pointe du Lac, deux variantes étaient proposées : la première prévoyait une intégration de la station au dessus des voies de la ligne 8 du métro ; la seconde d'installer la station au dessus de la RD1. C'est la variante n° 2 qui a été jugée la plus pertinente et qui sera présentée à l'enquête publique. Les études menées ont consisté à mesurer l'impact des différentes variantes – tant sur le plan technique et financier, que sur les infrastructures du réseau de transport actuel.



La station Pointe du Lac, implantée au dessus de la RD1

Les avantages de la variante 2 :

- **Faible impact** sur l'exploitation du métro lors de la phase de travaux,
- **Co-visibilité limitée**, grâce au survol des immeubles en hauteur (40m),
- **Correspondance rapide et sécurisée** entre le Câble A-Téléval et la ligne 8 du métro (absence de traversées piétonnes entre les deux stations),
- **Accessibilité renforcée**, avec une nouvelle connexion au pôle, permettant une meilleure gestion du flux des voyageurs,
- **Coût limité des travaux et de l'adaptation.**

Le mode

Le téléphérique est un mode de transport collectif dans lequel les passagers sont transportés dans des cabines suspendues à des câbles aériens. Très répandu en montagne, ce type de transport a déjà fait ses preuves en ville ; c'est le cas à Londres, La Paz, Hong Kong, Alger ou encore New York.

Île-de-France Mobilités a réalisé une étude de l'impact environnemental du projet, incluant des études spécifiques à l'impact visuel et l'impact acoustique du projet. Cette étude d'impact sera jointe au dossier soumis à l'enquête d'utilité publique du projet.

Les cabines

100% ACCESSIBLES

- Les cabines du Câble A-Téléval sont pensées pour être 100% accessibles aux personnes à mobilité réduite, poussettes et vélos.

SPACIEUSES ET CONFORTABLES

- L'aménagement intérieur est prévu pour garantir un maximum d'espace et de fluidité dans les déplacements des passagers.

SÉCURISÉES

- À l'entrée en station, un fort ralentissement de la cabine est prévu. Pour assurer la descente et la montée des passagers à mobilité réduite, les cabines marqueront un arrêt total.
- Un dispositif de vidéo surveillance sera installé dans chaque cabine.



La station des Temps Durables

Pendant ce temps en Île-de-France

Des investissements massifs sont réalisés par Île-de-France Mobilités pour améliorer dès aujourd'hui vos déplacements quotidiens. Cela passe notamment par le renouvellement des trains et des bus.

En 2018 :



300 nouveaux trains et RER



350 lignes de bus renforcées depuis 2016

Le projet

Le projet est piloté par Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports et maître d'ouvrage de ce projet. Les études sont financées par la Région Île-de-France et le Département du Val-de-Marne. Les collectivités (Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges) et les acteurs locaux sont également associés au projet.

Les grandes étapes du projet

1 Les débuts du projet

2008-2013

Premières études et échanges organisés par le Conseil départemental du Val-de-Marne

2015-2016

Études du Dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP)

13 juillet 2016

Validation du DOCP par le conseil d'Île-de-France Mobilités

2 La concertation préalable

Automne 2016

Concertation préalable organisée par Île-de-France Mobilités

Mars 2017

Approbation du bilan de la concertation par le conseil d'Île-de-France Mobilités

3 Les études préliminaires

Avril 2017

Études environnementales et techniques

4 La concertation continue

2nd semestre 2018

Rencontres avec les acteurs liés au territoire

5 Le schéma de principe

Juillet 2018

Approbation du schéma de principe et du dossier d'enquête à l'unanimité par le conseil d'Île-de-France Mobilités

6 L'enquête publique

Cet hiver

Participez !

Vous souhaitez vous informer sur le projet et faire part de vos remarques ?
Participez aux prochains rendez-vous :

- **1 réunion publique**

Limeil-Brévannes

Mardi 16 octobre à partir de 19h30

Salle la Boîte à clous, 3 rue Émile Zola

- **Enquête publique**

Cet hiver

www.cable-a-televall.fr

Lettre éditée par Île-de-France Mobilités – Octobre 2018 – Directeur de publication : Laurent Probst

Conception-réalisation : Epiceum

Crédits photos : Île-de-France Mobilités